

## Application de les RCV 46 pour déterminer l'admissibilité des concurrents aux courses de Voile Canada et aux compétitions au Canada



Pour prouver leur admissibilité à faire la course, les concurrents doivent montrer à l'inscription :

1. Une carte d'adhésion de Voile Canada (et une preuve valide d'âge pour les événements avec restriction d'âge);

Ou

2. Une preuve d'adhésion à un club membre de Voile Canada ou d'un Association Provinciale de Voile (APV) ou d'une autorité nationale membre de World Sailing (MNA)\* (et une preuve valide d'âge pour les événements avec restriction d'âge);

Tout compétiteur sans

- carte d'adhésion de Voile Canada,
- preuve d'adhésion à un club membre de Voile Canada ou d'un APV,
- preuve d'adhésion à une autre autorité nationale membre de Voile Canada,

peut obtenir une carte de participation, qu'il pourra acheter au comptoir d'inscription. Cette carte de participation n'est valable que pour la compétition en question.

**Les cartes d'adhésion de Voile Canada** sont délivrées par les Associations provinciales de voile, qui les délivrent aux clubs membres de Voile Canada. Les directeurs et les gérants des clubs les délivrent à leurs membres.

**Preuve d'âge : constituent une preuve d'âge :**

- Un passeport valide;
- Une pièce d'identité émise par le gouvernement provincial, p. ex. permis de conduire, carte santé;
- Une pièce d'identité avec une photo accréditée par le gouvernement municipal, portant le prénom et le nom de famille et aussi la date de naissance;
- Une pièce d'identité avec une photo accréditée par une école, portant le prénom et le nom de famille et aussi la date de naissance.

**Preuve d'adhésion à un club membre de Voile Canada ou d'un APV** - sont acceptables pour prouver l'adhésion:

- Une carte d'adhésion d'un club membre de Voile Canada ou d'un APV (ou autre World Sailing MNA) ; cette carte indique le nom et le type d'adhésion;
- Document officiel original (ou copie, fax ou version électronique), signé par le directeur du club membre de Voile Canada ou de l'APV; ce document doit être sur papier à en-tête du club ou de l'APV et doit indiquer le nom des compétiteurs et leur type d'adhésion.
- Référence sur place à la liste des membres, sur le site Web officiel du club ou de l'APV, cette liste comprenant les nom et prénom de chaque compétiteur ainsi que la nature de leur adhésion.

Une liste de tous les clubs membres de Voile Canada et les APVs est disponible à :

- [Clubs membres de Voile Canada](#)
- [Associations Provinciales de Voile](#)

\* e.g. US Sailing

2020/08/07